

Atelier de l'oral

1. Quelles références littéraires et philosophiques sont légitimes pour le Grand Oral ?

1. Constat

Si nous suivons les documents dont nous disposons, peu d'éléments concrets nous sont donnés. Dans la grille indicative d'évaluation, on évoque uniquement les « **connaissances maîtrisées** », et « **la mobilisation des connaissances à bon escient** ». Qu'est-ce que cela veut dire concrètement dans le cadre de la spécialité HLP ? Cette question se justifie suite aux remontées faites par les examinateurs HLP des deux dernières années qui ont pu constater la pauvreté fréquente des références littéraires et philosophiques durant les prestations des candidats.

Si nous regardons le document Eduscol « Grand Oral et enseignements de spécialité, nous avons trois entrées :

1/ « S'il est utile de disposer d'une grille indicative assurant l'égalité de traitement des candidats, celle-ci doit être adaptée avec le discernement qui convient à l'évaluation de prestations par définition singulières. La diversité et la variété des productions des élèves doivent être prises en compte, au rebours de ce qui constituerait un schéma d'appréciation composé et imposé à l'avance. On doit aussi tenir compte de la jeunesse des élèves et de la difficulté réelle de cette épreuve, en veillant à ne pas faire valoir **des exigences démesurées ou mal appropriées** ». Dans ce cas quelles sont les exigences que nous pouvons avoir ? »

2/ « Les qualités propres de l'énonciation – tenue de la voix, débit, aisance relative – vont toujours de pair avec les éléments conceptuels, démonstratifs, réflexifs. L'évaluation travaille de manière globale, elle confronte sans les dissocier les éléments les plus positifs – la qualité du contenu discursif, jointe à une présentation appropriée – aux éventuelles faiblesses de construction comme de présentation. Aussi les colonnes du barème national indicatif doivent-elles être considérées dans leurs interactions. L'éventuelle éloquence accompagnant le propos de l'élève est indissociable de la **qualité intrinsèque de son contenu** ». Ce qui signifie qu'on ne saurait donner une bonne note à une prestation de bonne qualité orale mais de pauvre contenu ».

3/ « Il sera dans tous les cas possible en particulier d'évaluer la capacité des candidats à :

- **mobiliser des connaissances précises (notions, concepts, exemples, etc.) ;**
- composer leur discours dans un ordre raisonné, permettant un traitement unifié, et d'une certaine manière abouti, de la question présentée ;
- mesurer le degré de certitude (ou d'incertitude) de leur propos ;
- articuler leur recherche et les perspectives intellectuelles dont ils feront part au jury ».

En somme, dans ce document également, les attentes manquent de précision, se contentant dans le premier item de relativiser le niveau d'exigence, tout en rappelant dans le second la nécessaire qualité du contenu et dans le dernier la « mobilisation de connaissances précises » qui énumèrent « notions, concepts, exemples » de manière non exhaustive – mais l'on peut être étonné de l'absence du terme d'« oeuvre » , peut-être sous-entendu dans l'appellation « exemple ».

C'est la raison pour laquelle il nous paraît essentiel d'énoncer explicitement les attendus du Grand Oral en HLP.

Proposition d'énonciation des attendus au grand oral de HLP de l'atelier

L'évaluation du Grand Oral évoque la nécessité de posséder un certain nombre de connaissances propres à la spécialité. De ce fait, il nous paraît légitime que pour toute question choisie en HLP soit lue au moins une œuvre littéraire intégrale, et qu'en philosophie soient placées des distinctions conceptuelles en rapport avec les repères du programme, ainsi que des références à des théories d'auteurs. Enfin, de manière globale, afin que l'oral ne soit pas de l'ordre de l'exposé, il s'agit de déployer un questionnement propice à la mise en œuvre des connaissances du candidat.